

OFFRE D'EMPLOI

Chargé de mission zones humides

Structure

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA) est une association « loi 1901 » agréée, au titre de la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature, dans un cadre régional. Elle a pour objectif la conservation de la diversité biologique des espaces naturels remarquables de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et fait partie de la fédération des conservatoires d'espaces naturels de France. Elle emploie près de 40 salariés permanents et intervient sur 65 sites naturels en région PACA.

Contexte

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé l'inventaire des zones humides des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence.

Dans le prolongement de cet inventaire, le CEN a engagé un travail d'animation auprès des acteurs locaux afin de faire émerger des projets de conservation des zones humides remarquables sur ces deux départements.

Mission

Placé sous la responsabilité du responsable de pôle « Alpes du sud », le (la) chargé(e) de mission assurera les missions suivantes :

- Poursuite des actions déjà mises en oeuvre
- Participer à la définition des stratégies d'actions en appui des structures territoriales (syndicats de rivières, sites natura 2000, PNR...).
- Développer et adapter aux territoires un argumentaire pour sensibiliser et convaincre les acteurs locaux, et en particulier les élus, de la nécessité de leur engagement pour préserver ces zones.
- Contribuer à l'élaboration de cahiers des charges pour définir les actions (travaux, gestion, études...) à mettre en oeuvre.
- Suivant les cas, accompagner la collectivité pour la définition, le suivi et l'évaluation des travaux de restauration et d'entretien de la zone humide
- Développer la maîtrise foncière et la mise en place d'outils de protection qui garantissent une préservation des zones humides sur le long terme.
- Tenir à jour l'inventaire des ZH et améliorer les connaissances.
- Faire une synthèse annuelle de l'avancée des actions en faveur des zones humides.

Compétences requises

- Formation dans le domaine de la Gestion des milieux naturels (Bac+4 ou 5)
- Expériences en animation territoriale autour de la thématique
- Expériences concrètes en diagnostics écologiques des zones humides (enjeux patrimonial, fonctionnels)
- Connaissances des acteurs, des outils de préservation et de planification
- Utilisation des outils informatiques (SIG)
- Capacités d'organisation, rigueur et sérieux
- Bonne qualités rédactionnelles, autonomie et esprit d'équipe

- La connaissance du territoire serait un plus.

Conditions d'emploi

- **Prise de fonction : Avril 2014**
- **Durée et type de contrat :**
 - Contrat à Durée Déterminée (CDD) avec prise de poste fin avril/début mai et jusqu'à fin novembre 2014. Possibilité de poursuite sur l'année 2015
 - Groupe D de la Convention Collective Nationale de l'Animation
 - Salaire de base : indice 300 CCNA soit **1794 €** bruts mensuels (+ reconstitution de carrière s'il y a lieu)
- **Localisation du poste :** Sisteron (04)
- **Conditions de travail :**
 - Nombreux déplacements : Véhicule personnel et permis B obligatoires (prise en charge des frais)

Candidatures - Informations

- **Contact :** **M. Lionel QUELIN** Responsable du Pôle Alpes du Sud
ou **Marion Parrot** Chargée de mission zones humides
- **Poste à pourvoir immédiatement**
- **DATE LIMITE DES CANDIDATURES : 4 AVRIL 2014**
a envoyer uniquement par courriel à lionel.quelin@cen-paca.org